



L'Observatoire Parisien de la Laïcité remet son rapport annuel à la Ville de Paris

Olivier Rousselle, président de l'Observatoire Parisien de la Laïcité, a remis mercredi le rapport annuel 2015 de cet observatoire indépendant à Bruno Julliard, premier adjoint à la Maire, et Emmanuel Grégoire, adjoint à la Maire. Il constitue un guide exigeant pour garantir le respect de la laïcité au sein des services de la Ville de Paris.

La Ville de Paris salue la très grande qualité du travail accompli par l'ensemble des membres de l'Observatoire Parisien de la Laïcité et leur écoute attentive des attentes et des préoccupations des cadres de l'administration parisienne et des organisations syndicales. Ce rapport annuel constitue un guide exigeant, pour veiller au plus strict respect de la laïcité dans les services de la Ville de Paris.

A la suite des recommandations de l'Observatoire, qui constituent une aide précieuse pour la Maire de Paris, la Ville de Paris a diffusé en 2015 un guide pratique à l'ensemble des encadrants, qui rappelle les règles applicables en matière de laïcité à partir de cas pratiques. Un programme ambitieux de formations a également été mis en place à destination des agents.

Le rapport revient également sur la mise en œuvre des recommandations de l'OPL en 2013, comme le respect du principe de laïcité en matière de financement des crèches privées bénéficiant d'un financement public ou encore lors d'actions jeunesse, sportives et culturelles de la Ville.

Pour l'année 2016, le rapport présente son programme de travail à savoir des propositions pour veiller au respect de la laïcité dans les établissements publics de la Ville, mais aussi des recommandations pour ancrer le principe de laïcité dès le recrutement des agents.

Contact presse : Nadhéra Beletreche / 01.42.76.49.61 / presse@paris.fr